

COMPTE RENDU de la REUNION PUBLIQUE du JEUDI 8 JUIN 2017

à la SALLE POLYVALENTE DE MEROBERT

PRESENTS A LA REUNION :

- Les représentants de l'éducation nationale,
- L'infirmière scolaire
- L'infirmière de l'hôpital de Dourdan
- Madame MAUCORP de la DDEN
- Madame MAÉRO, Présidente de l'AMPS
- la Directrice de l'école de Mérobert, Madame JULIEN
- L'enseignante Madame RICHEBRACQUE de l'école de Mérobert et ses collègues du regroupement
- Les élus du regroupement, Maires et Adjoints et Conseillers,
- Les élus de Mérobert.

A Mesdames et Messieurs Parents d'élèves de l'école de Mérobert,

Le vendredi 19 mai 13 élèves des 2 classes de Mérobert se sont plaints de maux de tête et de ventre en fin de matinée dans le car de transport scolaire qui les conduisaient à la cantine d'Authon la Plaine.

Madame MAÉRO, présidente de l'AMPS a alerté les services de secours qui sont intervenus très rapidement.

L'hypothèse de l'intoxication alimentaire est exclue du fait que le malaise en question s'est déclaré avant d'arriver à la cantine, et que seuls des enfants de l'école de Mérobert étaient atteints « je tenais à le préciser clairement ».

La présence de dioxyde de carbone a été révélée par des tests de carboxyhémoglobine : sur les 13 enfants les taux variaient de 1 à 5 %.

Les valeurs dans l'air n'ont pas permis d'identifier une source de dioxyde de carbone, ni dans les locaux scolaires ni dans les bus de la compagnie des cars Perron.

Les pompiers dirigés par le Colonel Philippe KALTENBACH et le Commandant Eric ROBLIN, qui ont magnifiquement dirigés les opérations de secours ; quelques enfants qui présentaient des taux supérieurs à 5 % ont été placés sous oxygène et hospitalisés dans 3 hôpitaux différents : Orsay, Arpajon et Dourdan, tous les enfants sont sortis de l'hôpital en bonne santé.

Le 22 mai, deux agents de la délégation territoriale Essonne de l'Agence Régionale de Santé (ARS) accompagnés du Lieutenant FAUCHARD de la Gendarmerie de Dourdan présents du début à la fin des secours, ont procédé à des mesures dans l'ensemble des locaux de l'école de Mérobert : aucune source de dioxyde de carbone n'a pu être identifiée. J'ai assisté personnellement à toutes ces vérifications qui se sont révélées négatives. Aussi AIR PARIS a été sollicitée pour nous aider le plus rapidement possible.

Je tiens à remercier Madame MAÉRO, Présidente de l'AMPS, les enseignantes et les pompiers dont l'intervention rapide a permis de soigner efficacement les enfants ainsi que les services de la gendarmerie et de l'Agence Régionale de Santé qui ont mené l'enquête et réaliser toutes les mesures possibles afin de trouver la source du dioxyde de carbone.

Il est à noter que d'autres enfants non scolarisés de la commune ont présenté les mêmes symptômes.

En conclusion : nous venons de recevoir le rapport établi par l'Agence Régionale de Santé qui regroupe l'ensemble des informations sur les événements survenus à l'école de Mérobert. Ce document de quelques pages est à votre disposition à la Mairie de Mérobert.

Ce rapport confirme l'absence de source de monoxyde de carbone dans l'environnement de l'école et donc de l'absence de gravité des signes ressentis par les enfants.

C'est en rassurant vos enfants, ce qui a d'ailleurs déjà été fait par les services de santé et par les enseignantes, Madame JULIEN, Madame RICHEBRACQUE, que je remercie beaucoup pour leur dévouement, que vous pouvez, vous parents, les apaiser afin que cet épisode qui s'est bien atténué ne risque pas de se renouveler sous une autre forme.

Souhaitant par ces informations avoir répondu à votre attente et votre légitime inquiétude.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à mon sincère dévouement.

Le Maire,
MARTIN Alain